

Tiers- Lieu

Autonomie

Mieux vivre
dans mon
quartier.





La Seine-Saint-Denis a beau être le Département le plus jeune de France métropolitaine, pour autant, comme partout en France, le nombre de personnes âgées va fortement s'accroître dans les prochaines années.

Les projections de l'INSEE indiquent que d'ici 2050, le nombre de personnes de plus 75 ans vivant en Seine-Saint-Denis va presque doubler. Derrière les projections démographiques, ce sont des besoins d'accompagnement qui vont exploser, pour les personnes âgées comme pour les proches aidants. Il nous faut les anticiper !

Le défi de l'autonomie est devant nous, et nous ne pourrions le réussir qu'en travaillant avec l'ensemble des acteurs et des actrices sur le territoire. C'est le sens de notre démarche « quartiers inclusifs », de l'aide à la vie partagée et de l'appel à projets « tiers-lieux autonomie dans mon quartier » que nous avons créé il y a maintenant deux ans et qui soutient des lieux dont l'objectif principal est de remettre du lien social au cœur des quartiers où ils sont implantés.

Nous sommes convaincus avec Stéphane Blanchet, Vice-président chargé de l'autonomie, que soutenir ces lieux hybrides c'est contribuer au maintien à domicile des personnes qui le souhaiteraient. En effet, les tiers-lieux luttent efficacement contre l'isolement des séniors et des personnes en situation de handicap grâce à leurs multiples rôles : à la fois lieu de repères, de ressources, de convivialité, d'apprentissage, d'accompagnement mais aussi d'écoute et je pense en particulier aux aidant·e·s et aides à domicile qui ont plus que besoin d'espace de pause et d'échanges.

Ce livret qui compile 11 tiers-lieux labellisés « autonomie dans mon quartier » continuera de s'étoffer année après année puisque nous espérons, à terme, en atteindre 30 et parvenir ainsi à un maillage de l'ensemble de la Seine-Saint-Denis.

Stéphane Troussel

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

UN TIERS-LIEU « AUTONOMIE DANS MON QUARTIER », QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un tiers-lieu « autonomie », c'est un lieu hybride, où s'organise une diversité d'activités, de services ou d'usages, en fonction des besoins identifiés avec les habitant-e-s du quartier.

En particulier, le tiers-lieu propose des ressources pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Cependant, il est accessible à toutes et tous, quel que soit son âge et sa situation.

Le tiers-lieu est ouvert sur son environnement. Il accorde une place importante, dans sa gouvernance et dans son fonctionnement quotidien, aux habitant-e-s et aux professionnel-le-s qui interviennent dans le quartier.

Pour aller vers des personnes vulnérables ou isolées, des actions sont mises en place pour investir l'espace public, ou faire le lien avec le domicile des personnes.

Grâce au tiers-lieu, les personnes peuvent avoir accès à une information, une orientation ou un accompagnement vers les aides et les professionnels du territoire.

Elles peuvent surtout venir à la rencontre des autres habitant-e-s du quartier, en participant à une activité ou en partageant un moment de convivialité.

LA SEINE-SAINT-DENIS S'ENGAGE POUR DES QUARTIERS INCLUSIFS

Dans le cadre de son schéma « Autonomie et Inclusion » (2019-2024), le Département de la Seine-Saint-Denis s'est engagé à « assurer le libre choix de vie » des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Pour cela, le Département souhaite créer un environnement social soutenant pour les personnes en perte d'autonomie qui souhaitent vivre à domicile, par le renforcement et la diversification des services de proximité.

C'est dans cette perspective qu'ont été lancés 2 appels à projets - en 2020 puis en 2022 - pour développer sur tout le territoire de la Seine-Saint-Denis des tiers-lieux « autonomie dans mon quartier ». 11 tiers-lieux ont été identifiés et sont soutenus par le Département, dont 8 qui accueillent déjà du public. Le Département souhaite développer d'ici à 2025 un réseau de 30 tiers-lieux « autonomie dans mon quartier », qui seront autant d'espaces de convivialité et d'échange pour les habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis.

> LA BLAGUE (lauréat 2022) 126 rue Danielle-Casanova, Aubervilliers

La Blague est un café associatif bien identifié dans le quartier de la Maladrerie. En plus de proposer des repas de qualité à un prix accessible, ce café convivial offre un accès informatique et de nombreuses animations ludiques et culturelles.

« Le partage et la transmission intergénérationnelle sont au cœur du projet de la Blague, où petit-e-s et grand-e-s se mélangent autour des ateliers proposés. Les actions de la Blague sont pensées par et pour les habitant-e-s afin de répondre à leurs besoins : soutien scolaire, apprentissage du français et lutte contre l'illectronisme, soirées festives, pédagogie autour de l'alimentation, accompagnement à la parentalité... »

Loyce, La Blague

Horaires : le mardi et mercredi de 11 h à 18 h, le jeudi de 9 h à 18 h et le vendredi de 11 h à 20 h 30
Contact : 01 79 64 37 34

> FASOL & SI (lauréat 2020) 2 rue de Colmar, Rosny-Sous-Bois

L'objectif de FaSol & Si est de favoriser le partage intergénérationnel et de renforcer les activités proposées aux seniors et aux personnes en situation de handicap au cœur de leur lieu de vie. FaSol anime au sein de ce tiers-lieu de nombreux ateliers, en particulier autour du réemploi du bois pour la création d'objets ou de jeux de société. De la couture aux pratiques physiques adaptées en passant par les loisirs créatifs, l'initiation au numérique et les animations jeux, le tiers-lieu propose des ateliers participatifs aux habitant-e-s de tout âge et de tout milieu.

« FaSol&Si mène une démarche d'inclusion, d'insertion et de mieux-être des personnes dans le quartier du Pré-Gentil. L'action de ce lieu hybride s'appuie sur les jeux en bois, partagés avec les habitant-e-s et utilisés comme vecteur de lien social et de développement personnel, favorisant la confiance en soi, le goût du « faire ensemble » et de l'ouverture. »

Bernard, FaSol

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 13 h
Contact : 09 51 99 67 50 / 06 81 94 46 77 / 07 66 01 80 08



> L'ESPACE CANAL (lauréat 2020)

199 rue de Paris, Noisy-le-Sec

Ce tiers-lieu, situé en rez-de-chaussée d'une résidence inter-générationnelle, est un espace hybride destiné à favoriser les liens entre résident-e-s et à développer leur participation dans la vie du quartier. L'Espace Canal est un lieu mis à disposition des associations du quartier et des initiatives d'habitant-e-s. L'association AMLI y propose un accompagnement individuel en faveur du maintien à domicile ainsi que des activités collectives culturelles, de bien-être ou conviviales.

« L'Espace Canal est un espace « caméléon » au visage de celles et ceux qui le font vivre. Il change d'ambiance au gré des activités. Dans la même journée le calme et la sérénité du yoga peut laisser place aux éclats de rires autour d'un café... On y vient pour croiser des voisin-e-s, rendre un service, prendre un café, participer et/ou aider à organiser des moments conviviaux dédiés à toutes les générations tels que l'apéro entre voisin-e-s, les soirées jeux, les ateliers seniors, le potager partagé, les expositions d'œuvres d'habitant-e-s, les ateliers enfants, le sport bien être, et j'en passe ... Ce lieu ouvert à tous est fait pour ressembler à ses habitant-e-s ! »

Salomé, AMLI

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h
Contact : 06 38 93 33 11

> LA MAISON MONTREAU (lauréat 2020)

31 boulevard Théophile-Sueur, Montreuil



Implantée au cœur du parc Montreuil, cette grande maison est à la fois une auberge, un café culturel, une cantine de quartier et un espace de vie solidaire qui accueille tous les publics. S'y retrouvent des personnes souhaitant profiter d'une pause déjeuner conviviale, se réunir et travailler, prendre un café ou encore participer à l'une des nombreuses animations. C'est un espace qui met à l'honneur les talents et le savoir-faire des habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis et qui se veut vecteur d'inclusion et de valorisation du territoire.

« La Maison Montreuil, c'est un refuge, un cocon, un lieu chaleureux où tout le monde se retrouve pour passer un bon moment. En sortant de leur séance de kiné au centre de santé voisin, ou lors de leur marche quotidienne dans le Parc Montreuil où nous nous trouvons, les seniors – mais aussi les aidant-e-s et personnes en situation de handicap – viennent au café et partagent un moment de complicité avec notre équipe. Et puis nos activités sont ouvertes à toutes et tous

: yoga du rire, concerts, expo, atelier couture, permanence numérique... Parents, enfants, grands-parents, jeunes, touristes, voisin-e-s et habitué-e-s : tout le monde s'y croise, et on ne s'ennuie jamais ! »

Morgane, La Maison Montreuil

Horaires : du lundi au samedi de 10 h à 20 h
Contact : 01 49 35 51 03

> LA FERME DU CŒUR (lauréat 2022)

31 rue Ladoucette, Drancy

Cette ferme maraîchère en plein centre de Drancy est un lieu de rencontres, d'information et de transmission autour de l'alimentation durable et de l'écologie urbaine. Au sein de 1000 m² de surface végétalisée, l'association Terres Urbaines propose des activités de maraîchage, de cuisine et de restauration à partir de fruits et légumes semés et cultivés sur place. Des événements culturels et festifs en lien avec la thématique complètent l'offre de programmation du lieu.

« La ferme du cœur dispose de nombreux aménagements, tels que des bacs de cultures surélevés et une serre équipée, qui permettront à petit-e-s et grand-e-s de jardiner sans effort. En complément, une scène extérieure et un ensemble modulaire couvert vont bientôt être installés pour proposer des temps conviviaux tout au long de l'année ! »

Jordan, Terres Urbaines

Horaires : du lundi au samedi de 10 h à 18 h
Contact : 09 83 61 45 42

> LE TILIA (lauréat 2022)

7 allée Viollet le Duc, Le Blanc-Mesnil

Le Tilia organise le café associatif du quartier des Tilleuls avec la volonté de lutter contre l'isolement de tous les publics (seniors, adultes, jeunes) par la mise à disposition d'un espace de convivialité. On y trouve des repas délicieux et il s'y mène de nombreuses actions sociales, artistiques, environnementales... C'est un carrefour où des personnes de tous âges et toutes origines socioculturelles se rencontrent, échangent, créent, inventent un nouveau rapport à leur environnement quotidien.

« Un passage au Tilia est un pas de côté pour prendre le temps et le plaisir de cultiver du lien. C'est dans cet esprit que nous souhaitons inscrire notre projet de tiers-lieu : l'accompagnement et la prévention de la perte d'autonomie comme élan de solidarité essentiel. Par l'ouverture de la gouvernance de l'association à toutes et tous et une programmation ambitieuse, nous essayons de bâtir un lieu chaleureux qui puisse résonner jusqu'aux publics dits « éloignés », qui peut-être n'oseraient pas d'eux-mêmes pousser la porte du lieu. Alors, soyez les bienvenu-e-s ! »

Jalalle, le Tilia

Horaires : du lundi au samedi de 9 h à 18 h
Contact : 09 50 24 82 15 / 06 62 14 95 41

> L'ATELIER PAS-SI-LOIN (lauréat 2020)

1 rue Berthier, Pantin

Le Pas-Si-Loin est un espace de rencontres et d'échanges pour les habitant-e-s du quartier des Quatre-Chemins et d'ailleurs. C'est un lieu convivial qui déploie ses actions selon 3 axes : savourer ensemble, grâce à la Cantine Pas-Siloin - Artagon et au stand sur le marché - larges programmes d'accompagnement de cuisinier-e-s du quartier ; faire ensemble, par des ateliers pour apprendre et promouvoir les savoir-faire du quartier ; et enfin découvrir ensemble. Activités culinaires, manuelles, sociales et festives, accès aux droits, sorties culturelles... il y en a pour tout le monde !

« Nous entreprenons depuis quelques années des projets à vocation sociale et solidaire répondant aux besoins locaux (alimentaires, accès aux droits, etc.), en proposant des temps conviviaux ouverts à tous les âges, genres et cultures. Dans cette idée de rendre accessible à tous et à toutes, et aux plus isolé-e-s, l'espace public, nous avons récemment développé un programme consacré aux seniors du quartier et aux publics en perte d'autonomie. »

Nathalie, Le Pas-Si-Loin

Horaires : du mardi au samedi
(horaires variables selon les activités)
Contact : 07 57 77 44 51

> LE JOLI MAI (lauréat 2022)

39 rue Anselme, Saint-Ouen-sur-Seine



Créé en 2016 par un collectif d'habitant-e-s motivé-e-s par l'envie de redonner vie à leur quartier, le Joli Mai est un café associatif autogéré ouvert à tous et toutes. Il propose des ateliers, des animations, des rencontres, un espace de co-working et un service de restauration avec pour objectif de garantir une vie de quartier équilibrée conjuguant mixité sociale, intergénérationnelle et inter-quartier.

« Plusieurs années après l'ouverture du Joli Mai, il est temps maintenant d'aller vers toutes celles et tous ceux qui par leur difficulté de se déplacer, leur appréhension à sortir de chez eux ou à aller à la rencontre des autres ne connaissent pas encore ce lieu. S'ouvrir sur un quartier sans oublier personne, c'est l'ambition du projet. »

Pauline, Le Joli Mai

Horaires : le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 19 h, du mardi au vendredi de 8 h 30 - 18 h 30 et le samedi de 10 h à 18 h
Contact : 07 69 95 49 93

D'AUTRES TIERS-LIEUX À VENIR !

> LE TIERS-LIEU DE NOISY-LE-GRAND (lauréat 2020)

1, allée Ricardo-Bofill, Noisy-le-Grand

Implanté en rez-de-chaussée d'une résidence du quartier Mont d'Est, cet espace est pensé comme l'extension du logement des habitant-e-s. L'ESS Club y proposera des événements conviviaux et de nombreuses activités, tels que des ateliers d'inclusion par le numérique et des cours de yoga.

Ouverture prévue : Janvier 2023

> LE TIERS-LIEU MASARYK (lauréat 2020)

1-13 et 2-26 allée Masaryk, Sevran

Cet espace de plus de 400m² accueillera une épicerie solidaire, un atelier des Compagnons Bâisseurs, et un grand espace de convivialité mobilisable par des associations du quartier qui pourront proposer différentes activités. Le tiers-lieu est situé en rez-de-chaussée de la Résidence Masaryk, qui accueille également un projet d'habitat inclusif à destination des personnes âgées. L'espace de vie partagée de ces logements sera intégré au tiers-lieu, afin de proposer aux habitant-e-s à la fois un espace de tranquillité et des moments intergénérationnels.

Ouverture prévue : Septembre 2023

> LE TIERS-LIEU DE VILLEMOMBLE (lauréat 2022)

2/4 rue du Commandant Belleux, Villemomble

Ce tiers-lieu est en cours de création au sein du quartier de la Fosse-aux-Bergers. D'anciens locaux commerciaux en rez-de-chaussée d'immeuble vont être réaménagés pour accueillir un grand espace où différents acteur-rices du quartier mèneront des actions intergénérationnelles. Ce tiers-lieu a vocation à apporter un service de qualité, vecteur de liens sociaux, pour l'ensemble des habitant-e-s de ce quartier carencé en espaces de convivialité.

Ouverture prévue : Septembre 2023



LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS SOUHAITE OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT MULTIPLE AUX TIERS-LIEUX

UN SOUTIEN FINANCIER

En 2022, plus de 790 000 euros sont consacrés par le Département au soutien financier des tiers-lieux. 50 000 € sont alloués chaque année au fonctionnement de chaque projet, et un soutien en investissement est accordé en fonction des besoins de chaque tiers-lieu.

UN ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT

Le Département propose un accompagnement technique aux tiers-lieux sur la prise en compte de la perte d'autonomie et l'intégration de la dimension médico-sociale à leurs activités. Un suivi personnalisé de chaque projet est également réalisé par la Coopérative Tiers-Lieux pour les accompagner dans leur structuration interne et dans la mise en œuvre d'actions auprès du public.

UNE MISE EN RÉSEAU

Enfin, l'objectif du soutien départemental est de proposer aux lauréats une mise en réseau des 30 tiers-lieux "Autonomie dans mon quartier". Le Département les accompagne dans leur mise en visibilité au moyen d'actions de communication et d'une animation du réseau via sa marque territoriale, le *In Seine-Saint-Denis*.



